



Bulletin d'adhésion 2018 à retourner à: **Association Éthique et Investissement**
33, rue du Général Leclerc 92130 Issy Les Moulineaux
 Tel : 01 47 65 00 40 Mel : agathe.david@ethinvest.asso.fr

En adhérant à Ethique et Investissement, vous participez à notre action en direction des entreprises et des pouvoirs publics afin d'améliorer la prise en compte de l'Homme et de l'Environnement dans l'économie et de contribuer à promouvoir les conditions d'un développement durable sans exclusions.

Vous êtes :

■ **UNE CONGREGATION**

Dénomination :
 Adresse :
 Nom de l'économe (province ou généralat) :
 e-mail et numéro de téléphone :
 Nom du DAF, RAF, comptable (ou autre représentant) :
 e-mail et numéro de téléphone :

■ **UNE ASSOCIATION OU UNE FONDATION**

Dénomination :
 Adresse :
 Nom et fonction de la personne concernée par nos communications :
 e-mail et numéro de téléphone :

■ **UN PARTICULIER**

Nom et prénom :
 Adresse :
 e-mail et numéro de téléphone :

■ **UNE ENTREPRISE**

Raison sociale :
 Adresse :
 Nom et fonction de la personne concernée par nos communications :
 e-mail et numéro de téléphone :

Adhère ou renouvelle son adhésion à l'Association Éthique et Investissement :

Adhésion congrégation, association, fondation et particulier 130 €

(44,20 € après déduction fiscale si demande de reçu fiscal.

Pour les particuliers ne souhaitant pas de reçu fiscal,

la cotisation minimum est de 50€)

Adhésion entreprise 345 €

(138 € après déduction fiscale si demande de reçu fiscal)

Adhésion en tant que « membre bienfaiteur » 900€

(congrégation, association, fondation, particulier, entreprise)

Don pour soutenir l'association€

TOTAL :€

Règle par chèque ou par virement Compte société générale IBAN : FR76 30003 03190 00050623300 10, mettre en objet « cotisation E&I 2018 »

Demande un reçu fiscal. Il vous sera adressé dès réception de votre paiement et de ce document complété, vous donnant droit à une déduction fiscale : 66% pour les congrégations, associations, fondations et particuliers (art. 200 du CGI) et 60% pour les sociétés (art.238bis du CGI)

Fait à :le

Signature



Investir pour un monde durable et plus humain

« *S'enrichir en vue de Dieu* (cf. Lc 12, 21): l'économie aussi est utile pour ce faire quand elle ne trahit pas sa fonction d'instrument au service de la croissance globale de l'homme et de la société et au service de la qualité humaine de la vie. »

Compendium 326

Bulletin d'adhésion 2018 : TSVP